

Le titre ADVF Assistant(e) de Vie aux Familles est un titre professionnel de l'Etat de niveau 5 (équivalent CAP, BEP), reconnu au RNCP, qui vise une insertion professionnelle dans le secteur des services à la personne.

Tout au long de votre formation vous acquerez les compétences professionnelles et spécifiques propres à l'aide au domicile.

L'enseignement est reconnu par le Ministère du Travail.

+ Un appartement pédagogique conçu par des professionnels reconnus vous permet des simulations des mises en situation. Celui-ci est découpé en différents espaces dédiés à la fois à la petite enfance et à l'accompagnement des personnes âgées.

LE METIER

Titulaire d'un niveau 3, vous travaillerez en lien avec les acteurs du champ sanitaire, médico-social et autres partenaires institutionnels.

L'Advf accompagne les personnes dans leurs actes quotidiens, leur permettant de préserver leur autonomie et leur maintien à domicile.

L'Advf peut intervenir auprès de personnes en situation de handicap vivant à domicile. Il est en relation avec les proches de la personne aidée ainsi qu'avec l'encadrant de l'entreprise ou de l'association d'aide et des professionnels de santé.

LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire du titre ADVF peut exercer dans différentes structures privées ou publiques d'aide et de services à domicile, auprès de familles actives, ou auprès de personnes âgées et / ou en situation de handicap.

CONDITIONS D'ADMISSION

Etre âgé de 18 ans et +

Avoir les qualités et capacités suivantes :
Bonnes capacités de communication orale
Sens du relationnel et des responsabilités
Capacité d'adaptation et de réactivité

ETAPES DE PRÉ-SÉLECTION

1. Test écrit de vérification de compréhension du français écrit / oral
2. Un questionnaire de motivation / Projet Professionnel + entretien de motivation

+ Mise en relation avec notre réseau d'entreprises pour la recherche d'un contrat en alternance et emploi pour nos diplômés.

ORGANISATION

La formation ADVF est proposée en alternance sur une période d'un an pour 500 heures de formation.

L'alternance s'organise en demi-journée (entreprise le matin, cours l'après-midi)

L'entreprise prend en charge la rémunération du stagiaire et le coût de la formation, financé par l'OPCA (organisme paritaire collecteur agréé)

STATUT

Salarié en Contrat ou Période de professionnalisation, Compte Personnel de Formation (CPF), Congé individuel de formation (CIF). Stagiaire en financement personnel ou institutionnel, Demandeur d'emploi.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation sur un an comprend des enseignements professionnels uniquement, dispensés uniquement par des équipes formateurs consultants et professionnels du secteur.

3 certificats de compétences sont visés

CCP 1 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier

CCP 2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

CCP 3 : Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

+ accompagnement au titre.

Les modalités d'évaluation repose sur du contrôle continu par compétences visées, ainsi que des évaluations des acquis professionnels par le Dossier Professionnel et la mise en situation devant un jury agréé par la Direccte.

10 salles de cours

03 ateliers pédagogiques

01 salle informatique

Et espaces détente

